

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Mai 2021

**125X21**

### TARIFICATION POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Vu la délibération 85x88 instituant une régie de recettes pour les droits de place, afin de respecter les règles légales inhérentes à l'usage du domaine public, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer une mise à jour des montants des droits de place à recouvrer lors d'occupations du domaine public par des activités liées à des manifestations autorisées.

<b>DIVERSES OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC LORS DE MANIFESTATIONS</b>		
<b>modes de taxations</b>	<b>tarifs</b>	<b>nature des droits</b>
Mètre linéaire / jour	2,00 €	Vente de muguet le 1er mai
		Camion pizzas et foodtruck (hors manifestations citées ci-dessous)
		Sardinades - Septembre
		Commerçants non sédentaires (hors manifestations citées ci-dessous)
		Vide grenier
Mètre linéaire / jour	3,00 €	Marché des artisans du Festival Lou Mirabeou et de la fête des sorcières
		Foire aux plantes - 1er week end de mai
Par stand / jour	15,00 €	Les Estivales - juillet et août
		Marché de Noël / Noël à la ferme
		Marché provençal du Festival les Provençades

Les buvettes associatives organisatrices de manifestations autorisées sont exonérées de droit de place.

<b>FETE FORAINE - PENTECOTE</b>		
<b>modes de taxations</b>	<b>tarifs</b>	<b>nature des droits</b>
Forfait 6 jours	250,00 €	Manège Adulte
	110,00 €	Manège enfant
	35,00 €	Structure gonflable
1 à 6 mètres linéaire / forfait 6 jours	50,00 €	Jeu d'adresse
6 à 10 mètres linéaire / forfait 6 jours	80,00 €	
Plus de 10 mètres / forfait 6 jours	120,00 €	
forfait 6 jours	25,00 €	Alimentaire (kiosque, remorque, stand)

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu l'exposé :

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- APPROUVE LES TARIFS

- PRÉCISE que la délibération prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 - M. FUSONE - COCH

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 27 Mai 2021  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI